

# VAL média

Le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération du Val de FENSCH

mai 2003



## Un service urbanisme au Val de Fensch





Algrange  
Fameck  
Florange  
Hayange  
Knutange

Neufchef  
Nilvange  
Ranguevaux  
Serémange-Erzange  
Uckange

### CONSEILS DE COMMUNAUTÉ prévus au titre de l'année 2003

Jeudi 12 juin 2003 à 19 h  
Jeudi 18 septembre 2003 à 19 h  
Jeudi 11 décembre 2003 à 19 h

#### VAL MÉDIA FENSCH N° 4

Magazine édité par la Communauté  
d'Agglomération du Val de Fensch.  
Villa Bigas - 1, rue de Wendel - BP 20176  
57705 Hayange Cedex  
Tél. : 03 82 86 81 81  
Fax : 03 82 86 81 82  
e-mail : info@agglo-valdefensch.fr  
site internet : www.agglo-valdefensch.fr

#### Directeur de la publication :

Michel Paradeis, Président

#### Directeur de la rédaction :

René Maujard, Directeur Général des Services

**Coordination :** Angélique Mordenti

**Rédaction :** Anne-France Papelier

Pascal Piatkowski

Réalisé en collaboration avec les services  
de la Communauté d'Agglomération

**Graphisme :** Patrice Tirabasso

**Photographies :** Anne-France Papelier

Service communication du Val de Fensch

**Photographies couverture :**

Pascal Piatkowski

**Impression :** Euro'Imprim Florange

**Tirage :** 30 000 exemplaires

N° ISSN et dépôt légal en cours

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

## actuVAL

p.4-5 Un budget au service du projet  
d'agglomération

## VALeurs communes

p.6-7 Les élus se mobilisent pour  
maintenir l'emploi

p.7 Les nouvelles technologies :  
une piste de réflexion pour le  
développement économique

p.8 Régies de quartier  
Services et insertion gagnants

Mob' d'Emploi :  
le pari de la mobilité

p.9 Synergie : partenaire majeur du  
développement local

p.10 Site de la Paix  
Feu vert pour le plan d'aménagement

p.11 Création d'un service d'instruction  
des autorisations d'urbanisme

p.12 Environnement :  
coup de frein aux inondations

Déchets ménagers :  
une collecte encore plus sûre

## VAL à la une

p.13 Profession : maître nageur  
Sonia Da Silva, la perle du Konacker

p.14 La musique des mots,  
la mémoire de la vallée

## VALpratique

p.15 L'agenda culturel  
Bon de commande du livre  
« Val de Fensch »

P.16 Scènes au bar 2003



...voir page 15



# L'intercommunalité en débat

Il est très difficile pour le citoyen d'aujourd'hui de s'y retrouver dans les dédales de l'intercommunalité.

Qui fait quoi ? À quoi cela sert-il ? Combien est-ce que cela coûte ?

Mais qui peut croire qu'un conseil municipal est en mesure de trouver seul les réponses adéquates aux nombreux problèmes qui se posent à lui. Certaines solutions ne peuvent être mises en œuvre que dans le cadre d'un territoire plus élargi. " L'esprit de clocher " n'apporte aucune évolution favorable, ne donne aucun avenir à la commune qui le pratique. Une politique économique, condition indispensable à la création d'emplois, ne peut se révéler pertinente que s'il n'y a pas concurrence entre les villes et que l'investissement aille bien là où toutes les conditions sont remplies pour un bon accueil des entreprises.



De même, le transport, l'aménagement de l'espace, le logement, le tourisme entre autres, sont des domaines qui s'étudient sur des périmètres plus vastes. Point n'est besoin, pour chaque commune, de disposer des mêmes équipements qu'ils soient sportifs ou culturels surtout lorsqu'ils sont fréquentés par une population qui ne connaît aucune frontière communale.

Dans le domaine de nombreux services, la gestion intercommunale permet de réaliser des économies d'échelle.

Bien des exemples prouvent à l'évidence que la seule volonté locale ne permet pas d'aboutir à la prise en compte de l'ensemble des besoins de la population. C'est tout le sens de l'existence de notre Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Toutes les créations d'emploi de ces trois dernières années l'ont été grâce à notre volonté collective. La mise en œuvre du tri sélectif a été rendue possible grâce aux services de notre Communauté d'Agglomération. Si nous avons pris en compte les cinq piscines de notre territoire, ce n'est pas pour poursuivre les mêmes politiques que par le passé mais pour permettre une meilleure utilisation des bassins, plus rationnelle, plus en phase avec les nouveaux besoins des publics jeunes et moins jeunes. La mise en œuvre d'une politique de logement ambitieuse

devrait conduire à accueillir de nouveaux habitants. Ces quelques exemples suffisent à démontrer la nécessité de se regrouper pour rendre plus attractif un territoire et provoquer l'évolution qu'on estime souhaitable.

Un territoire, c'est aussi l'affirmation d'une solidarité entre communes membres. C'est pourquoi une dotation de solidarité a été instituée par les élus pour pallier les différences trop marquées entre les villes.

Néanmoins, la question de savoir si l'étendue de ce territoire est la meilleure possible, si c'est bien l'échelle idéale pour traiter le plus correctement l'ensemble des problèmes reste toujours posée.

C'est pourquoi avec les dix maires de notre Communauté, nous avons suscité un débat en écrivant à l'ensemble des élus de l'agglomération de Thionville au sens le plus large possible. Il fallait que soient connues les intentions des uns et des autres sur la façon de gérer l'avenir du Bassin Nord Mosellan afin qu'aucune piste ne soit écartée.

Comment prendre les bonnes décisions, comment être le plus proche possible des préoccupations de notre population ? Encore une question qui mérite une réponse pertinente. C'est le Conseil de Développement qui vient d'être installé le 23 septembre qui sera chargé de ces fonctions d'aide à la décision. C'est un organe consultatif représentant les forces vives du territoire et à l'intérieur duquel siègent les représentants de l'État, de la Région et du Département chargés d'accompagner nos politiques. Cette instance est appelée à jouer un rôle non négligeable dans la mise en place de notre projet d'agglomération.

Val Média en est à son troisième numéro. Je souhaite qu'il participe à une bonne compréhension des compétences qui sont les nôtres et qu'il donne des réponses aux questions que chaque citoyen est en droit de se poser quant au fonctionnement de nos instances intercommunales.

Michel Paradeis

*Président de la Communauté  
d'Agglomération du Val de Fensch*



# Un budget au service

*Notre Projet d'Agglomération démarre véritablement cette année. Il va contribuer à vivifier notre Territoire, tant du point de vue économique que culturel, sportif et social.*

Le budget 2003 du Val de Fensch est à la hauteur de ces enjeux. Il encourage le développement de notre vallée pour accueillir de nouvelles entreprises et il permettra à la population de trouver sur place les services publics locaux adaptés à notre époque (sports, culture, loisirs...). En adaptant sa fiscalité (Taxe Professionnelle Unique, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la Communauté d'Agglomération se donne les moyens de ses ambitions. Certes, la TEOM (supprimée durant 4 ans) représente en moyenne un effort d'une centaine d'euros par an pour les familles. Cependant, son produit reste largement inférieur, pratiquement de moitié, au coût réel du service apporté aux contribuables. De plus, selon la décision du Conseil de communauté du 27 mars 2003, la recette correspondant à cette taxe (3,05 millions d'euros) ne variera plus ces quatre prochaines années.

Les recettes de la Taxe Professionnelle Unique comprennent l'impôt payé par l'entreprise Daewoo pour la dernière fois. Donc, au cours des prochaines années, il nous faudra compenser cette perte ; l'entreprise Thyssen KruppPresta France à Florange s'est portée acquéreur de l'ancien site ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme. Sur le plan financier, nous avons décidé de relever très légèrement notre taux de taxe professionnelle pour le porter de 10,75 % à 11,27 %.

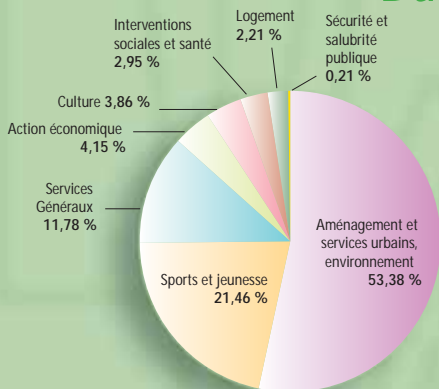
Malgré cette petite hausse, il reste parmi les plus bas au niveau national et ne constitue donc nullement un frein à l'implantation de nouvelles entreprises.

Dans le budget principal, il apparaît que le service des ordures ménagères représente le poste de dépense le plus important de notre budget 2003. Il est suivi par les sports (avec notamment la probable transformation de la piscine d'Hayange), le développement social et la culture.

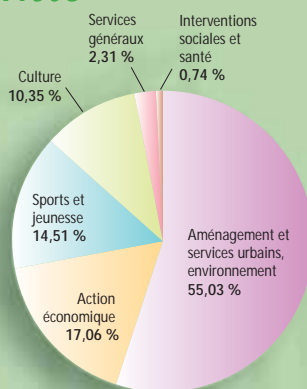
Toutefois, si l'on considère la somme des budgets consacrés au développement économique (site de la Paix et ceux de la S.E.B.L - Société d'Équipement du Bassin Lorrain - concessionnaire pour la zone La Feltière Sainte-Agathe), celui-ci peut être considéré comme le poste le plus important de notre budget. En effet, le développement économique reste une priorité pour le Val de Fensch. Nous mettrons tout en œuvre pour favoriser les créations d'emplois et anticiper les pertes annoncées par le groupe Arcelor. En 2003, nous consacrerons également des moyens importants pour mettre en conformité nos rivières sur le plan écologique et les préparer à l'éventuelle arrivée de l'ennoyage.

En conclusion, le budget 2003 traduit toute la confiance que nous plaçons en l'avenir. Il soutiendra et dynamisera chaque action inscrite à notre projet d'agglomération. ■

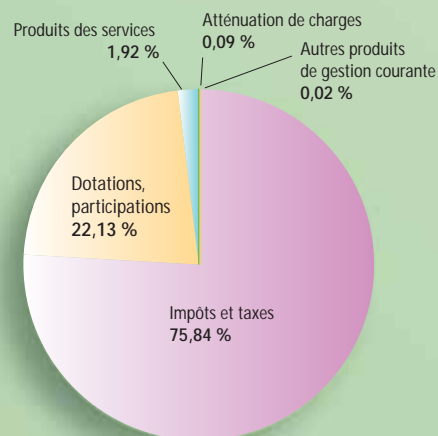
## Budget par services



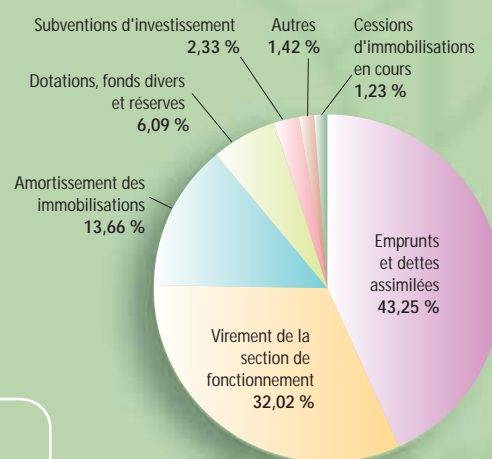
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
PAR FONCTION  
TOTAL : 11 946 757 €**



**DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
PAR FONCTION  
TOTAL : 4 840 435 €**



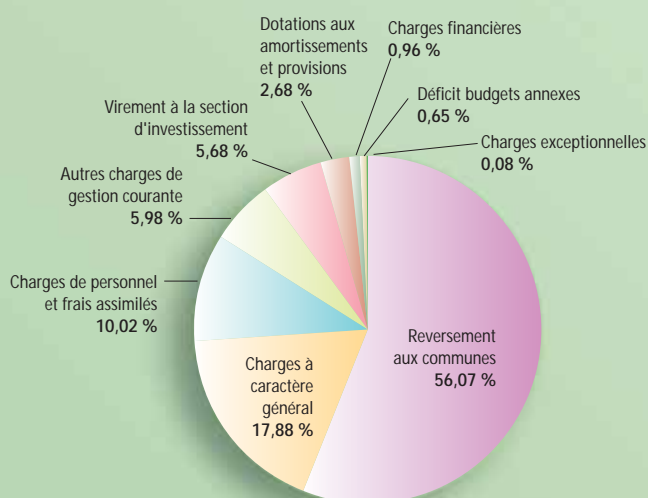
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT  
PAR NATURE  
TOTAL : 35 170 520 €**



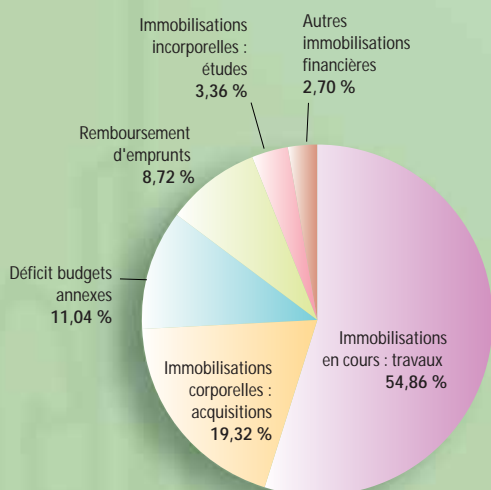
**RECETTES D'INVESTISSEMENT  
PAR NATURE  
TOTAL : 6 242 071 €**

# du projet d'agglomération

## Budget général



**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
PAR NATURE  
TOTAL : 35 170 520 €**



**DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
PAR NATURE  
TOTAL : 6 242 071 €**



Jean-Jacques Renaud  
Vice-président de  
la Communauté  
d'Agglomération,  
chargé des Finances.

## Les bons chiffres du Val de Fensch

La loi d'orientation relative à l'Administration Territoriale du 6 février 1992 impose à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch de publier un certain nombre d'informations financières. Les 11 ratios figurant ci-dessous en font partie et appellent quelques commentaires. Les dépenses de personnel (ratio n°7) représentent à peine 11 % des dépenses de fonctionnement, alors que la moyenne des autres collectivités se situe aux alentours de 45 %. Autre chiffre significatif, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (ratio n°8) est de 0,79, ce qui signifie que les contribuables sur le territoire communal sont peu imposés par rapport à la moyenne nationale. Le ratio n°9 indique que l'autofinancement pour l'investissement s'élève à 6,81 % (soit 100% - 93,19 %). C'est un chiffre un petit peu trop faible (on considère que 10 % serait un bon résultat).

Enfin, le ratio n°11 (26,9 %) mesure le poids de la dette rapportée aux recettes réelles de fonctionnement. Ce pourcentage place le Val de Fensch parmi les meilleurs, très loin des 60 % synonyme d'un lourd endettement. ■

## Les principaux ratios

1	Dépenses réelles de fonctionnement / par habitant	460,62 €
2	Produit des impositions directes / par habitant	456,96 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / par habitant	502,64 €
4	Dépenses d'équipement brut / par habitant	69,18 €
5	Encours de la dette / par habitant	135,20 €
6	Dotation globale de fonctionnement / par habitant	35,28 €
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	10,93 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,79
9	Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes de fonctionnement	93,19 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13,76 %
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	26,9 %

**Motion votée le 13 février 2003** par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch sur les décisions du groupe Arcelor. Celle-ci a été adressée à M. le Préfet de Région, au Président du Conseil Régional, au Président du Conseil Général ainsi qu'aux parlementaires mosellans.

Le Conseil de Communauté, réuni en séance ordinaire le 13 février 2003, considérant que le développement économique pour favoriser la création d'emplois durables constitue une des compétences majeures de la Communauté d'Agglomération, exprime sa profonde opposition aux décisions du groupe Arcelor annoncées le 24 janvier 2003, qui prévoient à terme l'arrêt de la filière à chaud.

Dans ce cadre, le Conseil de Communauté

- rappelle que ces choix purement financiers condamnent directement dans la sidérurgie et indirectement par la sous-traitance et les effets induits, des milliers de postes de travail dans une région qui a subi depuis de très nombreuses années des pertes massives d'emplois,
- rappelle son attachement au maintien de la sidérurgie qui reste une activité majeure pour l'économie locale et l'emploi, et qui correspond à la demande forte en acier dans notre pays et dont nous sommes fiers,
- exprime sa solidarité et son soutien aux salariés concernés et aux actions des organisations syndicales pour la défense de l'emploi et le maintien des sites,
- demande au gouvernement :
  - d'exiger de cette société les investissements nécessaires au maintien dans les sites concernés de l'industrie sidérurgique et donc, d'intervenir fortement auprès d'Arcelor pour que ce groupe revienne sur ses orientations,
  - de ne pas oublier notre vallée au moment où cette annonce intervient après l'échec de Daewoo présenté comme l'un des fleurons de la reconversion du bassin sidérurgique,
- considère que l'urgence de la situation appelle des moyens financiers exceptionnels et spécifiques en particulier de l'Etat et des fonds structurels européens mais aussi de la Région Lorraine et du Département de la Moselle, pour accélérer la création d'activités nouvelles et durables sur notre territoire et l'aider à renforcer son attractivité avec le maintien de notre activité sidérurgique,
- demande au Préfet de Région l'organisation d'une table ronde avec la participation des syndicats, de dirigeants d'Arcelor et des élus locaux, pour lever les inquiétudes sur l'ensemble des sites de production,
- rappelle enfin qu'il est impératif que le bassin sidérurgique continue à bénéficier des fonds structurels européens bien au-delà de l'échéance prévue de 2006 et demande au gouvernement d'intervenir en ce sens auprès des institutions européennes.

# Les élus

## Michel Paradeis : « Place à l'action ! »

*Michel Paradeis, Président de la Communauté d'Agglomération, a souhaité réagir à propos du contexte économique particulier du Val de Fensch.*

*Comment avez-vous vécu les annonces du groupe Arcelor ?*

Michel Paradeis : Au moment même où l'un des fleurons de la reconversion industrielle Daewoo annonçait sa fermeture, le groupe Arcelor condamnait à terme sa filière chaude. Vous comprendrez que ces décisions ont été ressenties de façon dramatique. L'ensemble de la population les a prises de plein fouet. Ces annonces sont traumatisantes compte tenu de leurs conséquences insupportables en terme d'emploi.

*La présence au poste de ministre de l'Economie de Francis Mer, ancien président d'Usinor, constitue-t-elle un atout ou un handicap dans ce dossier ?*

Michel Paradeis : Je suis bien en peine de répondre à cette question. Jusqu'à présent, force est de constater que Francis Mer s'est abstenu de tout commentaire concernant les décisions d'Arcelor et qu'il n'a apporté aucun soutien à notre territoire.

## Les nouvelles technologies :

*Philippe David, vice-président chargé du développement économique a invité le 28 janvier dernier Jean-Charles Bourdier, délégué général à la Communauté Numérique Interactive de l'Est (CNIE), afin de réfléchir sur « Les nouvelles technologies pour maintenir l'emploi et préserver l'attractivité du territoire ».*



# se mobilisent pour maintenir l'emploi

*Quelle attitude la Communauté d'Agglomération compte-t-elle adopter face à cette situation ?*

**Michel Paradeis :** Dans ces circonstances, nous n'avons pas le droit de céder au découragement. Tous les élus doivent au contraire se retrousser les manches et faire preuve de combativité. Nous sommes déterminés à agir dans deux directions. La première est de tout faire pour que la direction d'Arcelor revienne sur sa position. Quel crédit apporter à une annonce à 7-10 ans à l'avance ? De plus, nous savons tous que notre sidérurgie dans la vallée de la Fensch est très compétitive. Un retournement est donc toujours possible. Notre sentiment de révolte doit, d'autre part et c'est notre deuxième direction, agir comme un moteur pour la mise en œuvre de notre projet d'agglomération. Nous devons compter sur nos forces pour anticiper l'avenir.

*Concrètement, comment cela va-t-il se traduire ?*

**Michel Paradeis :** Nous nous sommes regroupés pour rendre notre territoire attractif et porteur d'avenir. C'est l'objet même de

notre combat collectif en tant qu'élus. Nous devons pour cela nous appuyer sur nos deux zones industrielles les plus performantes : Sainte-Agathe et La Feltière sur Florange, Fameck et Uckange et rechercher d'autres lieux susceptibles d'accueillir des entreprises. Notre bâtiment relais et notre centre d'appels ont été construits dans cette optique. Plusieurs projets récents (ThyssenKruppPresta France, Lemfoerder, SLCA) sont venus conforter le développement économique de notre vallée. L'enracinement de ces entreprises sur notre Territoire est évidemment très positif et prend valeur de symbole dans le contexte actuel.

*L'attractivité d'un territoire se résume-t-elle au seul domaine économique ?*

**Michel Paradeis :** Elle repose également sur l'image que ce territoire renvoie. Aujourd'hui, nous devons montrer que nous sommes en plein développement pour offrir demain un secteur rénové, en phase avec les nécessités du moment. Quelques exemples pour illustrer nos propos : ces prochaines années, notre vallée devra s'articuler autour d'une ville

centre accueillante, Hayange, avec son complexe communautaire de loisirs aquatiques, son centre national des archives historiques de la sidérurgie au cœur d'un parc inscrit dans le réseau des « jardins sans frontières ». Le site de la Paix sera rénové, bordé à Knutange par un lieu paysager de détente et à Algrange par une zone artisanale et un espace réservé à l'habitat. Son centre à Nilvange pourrait être doté d'un espace culturel réservé aux musiques actuelles. Ce qui mettrait à l'honneur la créativité et la jeunesse. Je n'oublie pas la reconquête qualitative de la Fensch qui confèrera un nouveau charme à une rivière bien intégrée dans le tissu urbain et sûre pour ses habitants, de même que la valorisation du « plateau » avec ses deux villages Ranguévaux et Neufchef. Aujourd'hui, le temps de la réflexion est terminé. Place à l'action et dans tous les domaines de nos compétences ! ■

## une piste de réflexion pour le développement économique



En présence d'une quarantaine d'élus de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, M. Bourdier a souligné l'importance du réseau de communications dans le choix de

l'implantation ou dans le maintien des grandes entreprises, sans oublier les petites et les moyennes.

En effet, 2/3 du tissu économique mosellan est représenté par des entreprises du tertiaire. Afin de faire face à des besoins émergents (achat et appels d'offre en ligne, transfert de fichiers tels que plans, base de données, mise

à jour de logiciels, etc), ces entreprises sont en attente d'une amélioration de l'offre de télécommunications (meilleurs débits à un coût raisonnable).

C'est en adhérant à la CNIE que la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch reste attentive face à ces nouveaux enjeux. Cette association regroupe des partenaires privés (banques, opérateurs) que publics (Conseil Général, Conseil Régional, 17 intercommunalités et une trentaine de communes). Elle est chargée de mener les études nécessaires à la création d'une artère départementale de 500 km de fibres optiques qui permettrait à terme de connecter à haut débit l'ensemble du tissu économique, les

sites administratifs, les établissements d'enseignement et de santé.

**Dans un premier temps,** le Conseil Général a décidé de prendre en charge le raccordement de l'ensemble des collèges et des zones d'activité de la Moselle. Sur le Val de Fensch, les collèges d'Algrange, Fameck, Florange, Hayange-Haut, Hayange-Konacker, Nilvange et Uckange et le parc d'activités La Feltière Sainte Agathe (Fameck-Florange-Uckange) sont concernés.

**Dans un deuxième temps,** les élus du Val de Fensch pourront choisir de raccorder à leur charge les autres utilisateurs potentiels. ■

## Régies de quartier, Services et insertion gagnants

### Régie de quartier d'Uckange

1, Impasse du Dauphiné  
57270 Uckange

Tél. : 03 82 86 53 89

Fax : 03 82 86 23 73

E-mail :

regie.quartier.uckange@wanadoo.fr

### Régie de quartier Rémelange Services

11, rue de Picardie  
57290 Fameck

Tél. : 03 82 59 11 44

Fax : 03 82 59 11 40

L'association « Régie de quartier d'Uckange » a été créée le 6 octobre 1993, à l'initiative de la mairie d'Uckange, de Batigère-Sarel, de la CLCV et de l'AFU, représentatives des locataires. Cette création s'inscrivait dans le prolongement des relations partenariales développées lors de l'opération de réhabilitation de 362 logements entreprise par Batigère-Sarel. Après neuf ans d'existence, la Régie d'Uckange emploie 34 salariés (CDI et CEC). « *Nous offrons ainsi une solution de réinsertion aux personnes en difficulté sociale et professionnelle habitant Uckange et Guénange* » souligne Giuseppe Fabbella, régisseur.

Les salariés de l'association réalisent diverses prestations, à des tarifs très intéressants, pour les particuliers (enlèvement d'objets encombrants, transport de mobiliers, débarrasage de caves et greniers, taille de haies et débroussaillage...), les bailleurs sociaux, les syndicats, la mairie d'Uckange, l'inspection de

l'Education Nationale (nettoyage des halls d'entrée, des cages d'escaliers et des communs, sortie, remise en place et lavage des conteneurs, enlèvement des objets encombrants, entretien des espaces verts...). L'association intervient sur les communes limitrophes d'Uckange. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch fait appel à ses services pour l'entretien des espaces verts de la piscine d'Uckange, le ramassage des objets encombrants sur cette commune ou encore le nettoyage de ses locaux Route de Vitry.

Une association du même type existe à Fameck depuis 1990. Ces deux Régies de quartier poursuivent les mêmes objectifs : dynamiser les relations de voisinage, améliorer l'image du quartier et son attractivité, pérenniser l'état physique du bâti et des espaces extérieurs et enfin participer à la formation et à l'insertion professionnelle de personnes en difficulté sociale. ■

## Mob' d'Emploi : le pari de la mobilité

Grâce à son réseau de location de cyclomoteurs et de bicyclettes, l'association Mob' d'Emploi offre, sur prescription sociale, la possibilité à des personnes en difficulté de se déplacer vers leur lieu de travail, de stage en entreprise, de formation professionnelle ou pour effectuer des recherches d'emploi.

« *L'année dernière, nous avons pu satisfaire 295 demandes sur 362, soit plus de 80 % des dossiers. Nous avons permis à 108 usagers du Bassin de Thionville de se déplacer* » indique Khaled Benouadah, coordinateur de l'atelier de Moyeuve-Grande. En 2002, les motifs de location ont d'abord concerné les déplacements vers le lieu de travail (75), suivi par la formation et les stages (18), les contrats aidés (9), la recherche d'emploi ou un rendez-vous avec un employeur (4). Pratiquement la totalité des usagers ont déclaré un revenu inférieur ou égal au SMIC, ce qui en dit long sur la pertinence du service proposé. Au premier janvier de cette année, la dizaine de relais et ateliers de l'association en Moselle proposait un parc de 106 véhicules (pour une mise à disposition maximum de trois mois). « *Etant donné la croissance de la demande, nous sommes à la recherche de véhicules supplémentaires. Ne jetez pas vos vieux cyclomoteurs ou bicyclettes ! Avec notre atelier mobile, nous sommes prêts à vous en débarrasser, avant de les remettre en état de marche* » signale Khaled Benouadah. A bon entendre...

### Plus de 60 000 journées de location...

Depuis la création, en 1999, de son dispositif d'aide à la mobilité, Mob' d'Emploi a réalisé plus de 60 000 journées de location. Plus de 2 000 contrats ont été signés pour 733 personnes (hommes et femmes), avec une flotte avoisinant les cent véhicules.

### Mob' d'Emploi

1, Place Maréchal Leclerc - 57250 Moyeuve-Grande

E-mail : mobemploi@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi (de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)





# Synergie : partenaire majeur du développement local



*Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI), filiale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, Synergie favorise depuis dix-sept ans l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, industrielles ou de services en Lorraine et plus particulièrement en Moselle.*

La pépinière d'entreprises de Florange s'est installée sur la zone industrielle Sainte-Agathe en 1988. Avec ses antennes de Forbach et Sarrebourg, les actions de promotion et de sensibilisation de Synergie ont pour but de détecter les idées et les créateurs-repreneurs d'entreprises innovantes. Les projets viables sont ensuite soigneusement sélectionnés et validés. Commence alors la phase d'accompagnement qui constitue la mission essentielle de Synergie : coaching, aide à la réalisation du plan d'affaire (étude de marché, produit, organisation, statut juridique...), bouclage financier. L'expertise de Synergie permet le lancement de l'entreprise au bon moment et dans les meilleures conditions. « *Nous offrons la possibilité aux jeunes entreprises d'être hébergées au sein de nos locaux pendant 48 mois*, explique Ronald Heim, directeur de la pépinière de Florange. *Nous leur proposons les outils adaptés à leur fonctionnement : bureaux équipés ou ateliers, secrétariat commun, bureau de réception pour les clients, salles de*

*réunion, etc ».* Pendant les douze premiers mois, Synergie s'assure, grâce à la mise en place d'un tableau de bord et des entretiens réguliers, que l'entreprise évolue vers une réelle autonomie et qu'elle présente les caractéristiques d'une bonne expansion. À l'issue de cet hébergement, la jeune entreprise bénéficie d'un accompagnement pour trouver des locaux. Elle peut par exemple s'installer dans le Bâtiment Relais de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

## Promotion vers le grand public

Soutenu notamment par l'Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional), la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, le Conseil régional de Lorraine et le Conseil général de la Moselle, Synergie déploie de nombreuses actions de promotion vers le grand public et le monde universitaire. Au cours des « ateliers de la création d'entreprises » (les prochains auront lieu à Florange le 22 mai et

à Metz le 17 novembre), Synergie met en relation les futurs créateurs avec leurs principaux interlocuteurs : experts comptables, banques, avocats, Communauté d'Agglomération, Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, URSSAF... Un concours (les Synergiades) permet par ailleurs de mettre au jour les projets intéressants des étudiants et chercheurs de Lorraine.

Certifiée AFNOR depuis quelques mois, la pépinière Synergie poursuit son développement. Trois nouvelles pépinières verront le jour au printemps 2004, à Dieuze, Sarrebourg et Forbach. En complément, quatre espaces conseils, animés par des spécialistes de la création d'entreprise, feront leur apparition sur le territoire mosellan dès cet été. Synergie propose enfin une activité de domiciliation (adresse et siège social) dont 45 entreprises bénéficient aujourd'hui. ■

Synergie

ZI Ste-Agathe - 57190 Florange

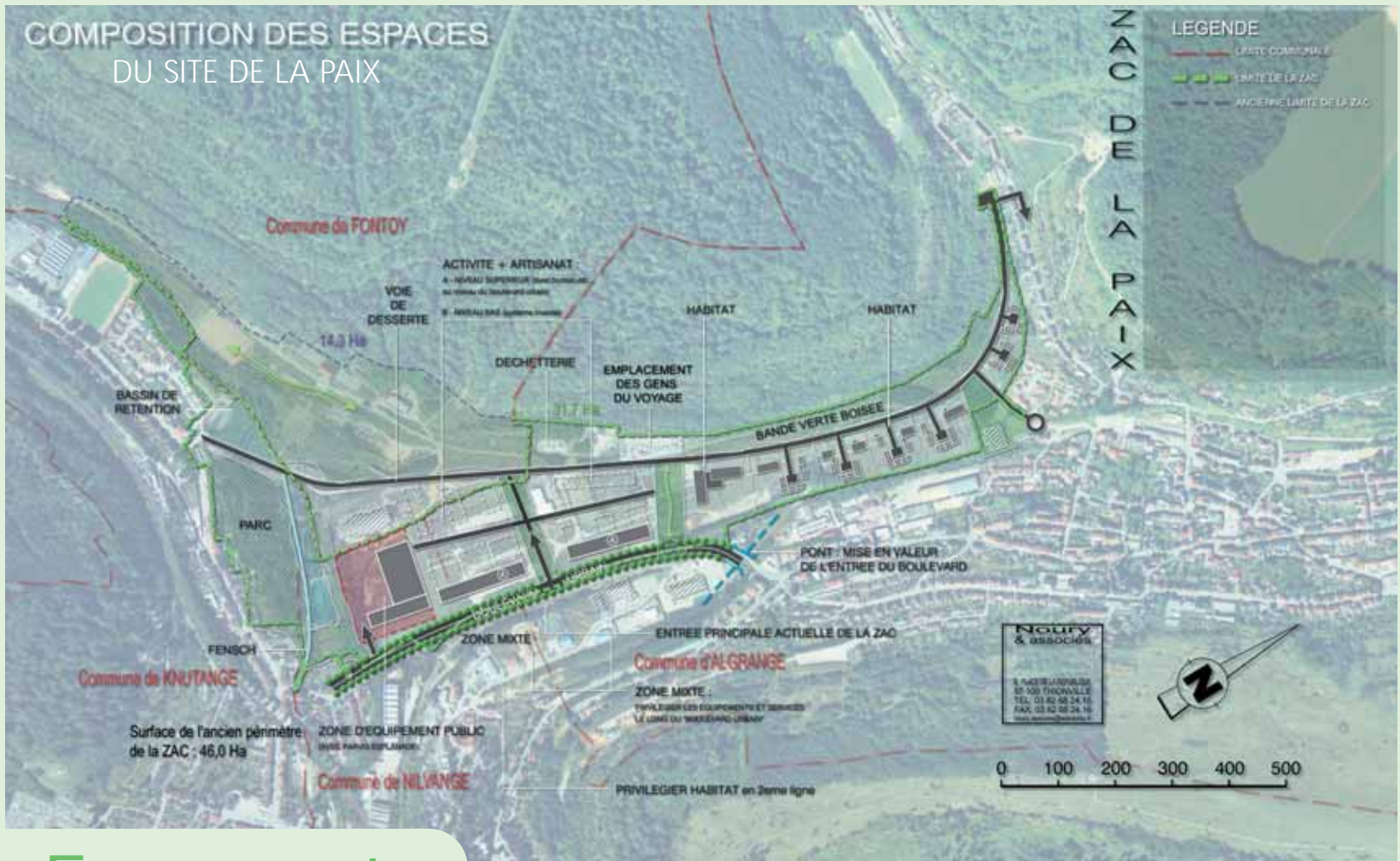
Tél. : 03 82 59 32 00 - Fax : 03 82 59 32 29

## Un taux de pérennité à 5 ans de 85 %

Depuis ses débuts, Synergie a contribué à la création de 357 entreprises ayant généré quelques 3 000 emplois. La pépinière de Florange héberge actuellement 16 entreprises et présente un taux d'occupation d'environ 90 %. « *Notre objectif n'est pas le remplissage de la pépinière mais bien la création et l'implantation d'entreprises pérennes sur un bassin* » précise Ronald Heim. Le taux de pérennité à cinq ans des entreprises accompagnées atteint 85 % (contre 50 % pour la moyenne nationale). Un chiffre qui situe bien l'efficacité des actions mises en œuvre par Synergie.



Pépinière d'entreprises à Florange



# Feu vert au plan d'aménagement

*Le cabinet d'architectes Noury et Associés a réalisé son plan d'intention des aménagements pour le site de la Paix. Le projet franchit ainsi une étape supplémentaire vers sa concrétisation.*

La requalification de la ZAC de la Paix (Algrange, Knutange, Nilvange) est entrée dans sa phase active. Le plan d'aménagement définitif du site a été acté le 11 mars par la commission de Développement du Territoire. Cette reconquête du site s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement du Territoire conduite par le Val de Fensch.

La société HPC Envirotec a réalisé une étude simplifiée des risques pour l'ensemble de la plate-forme du site de la Paix. Cette étude fait apparaître un certain nombre de contraintes liées à l'activité sidérurgique du passé. Le sous-sol ne comporte pas de risques particuliers mais la plate-forme Terri devra être confortée. La pollution des matériaux du sol semble éliminer la possibilité d'habitat

individuel. À la demande de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) a commandé une étude détaillée afin de préciser les opérations ponctuelles de dépollution envisageables.

## Équipements publics, zone d'activités et habitat

Toutes ces nouvelles données ont été intégrées au plan de composition du projet et ont permis au cabinet d'architectes de réaliser un plan d'intention des aménagements. Selon ce document, l'entrée du site serait conservée à l'endroit actuel. Une voirie principale découperait le site avec d'un côté le parc

boisé et de l'autre les espaces à urbaniser. À Algrange, les abords de l'Étincelle et la zone située en contrebas de la « Maison de l'horloge » seront consacrés à l'habitat. Une zone d'activités et d'artisanat pourrait s'implanter aux abords de l'entrée actuelle. Elle accueillerait des bureaux tertiaires aux étages, des dépôts au rez-de-chaussée, etc. La plate-forme Terri, à Nilvange, se révèle le lieu idéal pour les équipements publics (pourquoi pas le futur centre culturel réservé aux musiques actuelles) et une esplanade-belvédère. Un parc paysager avec allées et aires de jeux est prévu à Knutange. En contrebas des coteaux, enfin, serait créé un Espace Nature, point de rencontre des familles et des sportifs... ■





# Création d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme

*Pour assurer un service public de qualité et de proximité aux communes, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch se dote d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme.*

Dès septembre prochain, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch disposera de son service d'instruction des autorisations d'urbanisme (SIAU). Le Conseil de communauté, réuni le 12 décembre dernier, s'est prononcé en faveur de la création de ce service. « *Plusieurs maires de villes de la Communauté d'Agglomération étaient confrontés au retard (1 à 7 mois) concernant les délais des autorisations d'urbanisme instruites par la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), explique Yvon Luconi, directeur des services techniques. Ce nouveau service va permettre d'accélérer le traitement des dossiers sur le territoire communautaire. Il va dans le sens de la décentralisation.* »

## Un vrai service de proximité

Deux instructeurs confirmés (Patricia Bouézet et Jean-Marc Arnould) ainsi qu'une secrétaire (Danielle Passacantando) ont été embauchés pour instruire les actes suivants : permis de construire, déclarations de travaux, permis de démolir, certificats d'urbanisme. Ils interviendront également pour la gestion de la Taxe Locale d'Équipement (qui sera toujours perçue par les communes), la taxe pour le financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et les certificats de conformité. Ils accueilleront le public une demi-journée par semaine pour des cas particuliers. De leur côté, les communes conserveront les renseignements d'urbanisme, le règlement des contentieux et la police de l'urbanisme (avec le soutien du service instructeur). Enfin, la DDE continuera d'instruire les autorisations de lotir.



## Système d'Information Géographique

Le Conseil communautaire souhaite également créer un Système d'Information Géographique (SIG). Il s'agira d'un ensemble de moyens informatiques, techniques et humains utiles en aménagement et gestion du territoire. Il sera constitué de données techniques, économiques, démographiques, sociologiques, etc. « *Cette banque de données urbaines sera un outil d'aide à la décision précieuse pour les élus communautaires*, commente Yvon Luconi. *Ils pourront y puiser une quantité d'informations régulièrement mises à jour.* » Créé sur la base du cadastre, la banque de données du SIG sera ensuite "alimentée" par toutes les couches d'informations que la collectivité souhaitera y adjoindre : population, habitat, urbanisme, cartographie, réseaux, rivières, servitudes, bâtiments publics, transports, domaine socio-économique... ■

Jean-Marc Arnould, Patricia Bouézet et Danielle Passacantando





# Environnement

## Coup de frein aux inondations

*Les travaux de rétention et de régulation des eaux pluviales du Talweg de Neufchef à Hayange portent leurs fruits.*

*Les phénomènes d'inondation sont désormais limités au maximum, même en cas de très fort orage.*

Depuis de nombreuses années, les habitations de la rue de Verdun, à l'entrée de Hayange, étaient confrontées au risque d'inondations en cas d'orage. Les eaux pluviales dévalaient le Talweg, en provenance de la commune de Neufchef, en provenance de la commune de Neufchef et aucun dispositif ne venait les freiner. Face à ce problème récurrent, la ville de Hayange a demandé en 2001 à la Communauté d'Agglomération de trouver une solution pour prévenir les débordements en cas de fortes précipitations. Compétent en matière d'environnement

hydrologique depuis 2000, le Val de Fensch a fait plancher ses techniciens sur la question. Dans la foulée, il a fait procéder à plusieurs travaux d'aménagement : élargissement du fossé de la petite Fensch sur 350 m, enrochement du chenal dans sa partie aval sur 150 m avec un talus de 1,5 m de hauteur, création d'un ouvrage de décantation et de régulation, situé à l'entrée de la rue de Verdun. Grâce à cet ouvrage, le débit d'eau apporté sur la petite Fensch est aujourd'hui limité à 20 litres/seconde alors qu'il pouvait atteindre de 1500 à 2000 l/s en cas d'orage. De plus, les phénomènes d'eaux boueuses ont disparu car les sédiments sont dorénavant retenus par l'ouvrage. Le Val de Fensch a également créé (et sécurisé par une clôture) un déversoir naturel de 12 000 m<sup>3</sup> de capacité. Des études ont permis de vérifier l'aptitude de ce bassin à stocker un volume d'eau important. L'orage exceptionnel du 28 août dernier (il s'en produit un de cette intensité tous les cinquante ans) a confirmé l'efficacité du dispositif anti-inondations. Des masses d'eau considérables sont descendues par le fossé réaménagé en bordure du CD 57, avant de se jeter dans le grand réservoir de 12 000 m<sup>3</sup>. Le torrent de boue n'a pas dévalé le Talweg jusqu'aux habitations comme auparavant. Rue de Verdun, on a retrouvé le sourire... ■



## Déchets ménagers

### La collecte encore plus sûre



Depuis la fin de l'année dernière, le service de collecte de la Communauté d'Agglomération dispose d'une mini-benne pour assurer la collecte des déchets ménagers dans les communes de Fameck, Florange, Serémange-Erzange et Uckange. Cet achat a été motivé par l'obligation de mise en conformité avec la réglementation de la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie), qui proscriit les marches arrières des engins dans les impasses. Selon les textes, les véhicules doivent pouvoir effectuer un demi-tour, afin d'éviter les risques liés aux manœuvres en marche arrière. À partir de 2004, le prestataire de services retenu pour la collecte des déchets ménagers dans les six autres communes du Val de Fensch devra lui aussi s'équiper d'une mini-benne ou proposer une solution agréée par la Communauté d'Agglomération. ■



# Profession maître nageur

*Comme des poissons dans l'eau...*

*Passion et pédagogie sont les moteurs de Corinne Krieger et Michel Chevalier, maîtres nageurs dans les piscines du Val de Fensch.*

Dans la famille Krieger, le métier de maître nageur se transmet de père en fille. Corinne Krieger a passé son diplôme d'Etat en mai 1983, à Florange. « *Mon père était chef de bassin à Hayange. Mon expérience de nageuse en club m'a poussée à exercer cette profession. C'était somme toute assez naturel de mettre mes compétences au service du public* ». En poste à la piscine de Florange, Corinne Krieger apprécie le contact avec les nageurs et retire beaucoup de satisfactions des leçons dispensées aux adultes. « *Apprendre à nager, c'est passionnant, lance-t-elle. Il faut tenir compte de la personnalité de chacun, des appréhensions, de la motivation* ». Être maître nageur, c'est aussi s'imposer une certaine hygiène de vie. « *Travailler en maillot de bain, tous les jours, cela nécessite une petite discipline !* » confesse avec sourire Corinne Krieger.

## Des qualités sportives et un zest de pédagogie !

À la piscine d'Uckange, Michel Chevalier évolue comme un poisson dans l'eau... « *J'ai passé mon premier brevet ici-même, lorsque j'avais 5 ans et demi. Puis j'ai intégré l'école de natation de Hayange pour me consacrer à ce sport* ». Cet ancien champion de Lorraine travaille désormais au bord du bassin, pour son plus grand plaisir. « *J'aime le contact avec le public. Enseigner la natation aux enfants, c'est fantastique. Et puis, il y a les cours d'aquagym, de nage avec palmes, où l'ambiance à chaque fois est excellente.*



*Si les nageurs éprouvent du plaisir à venir, c'est gagné!* » Michel Chevalier connaît son métier sur le bout des doigts. « *surveiller, enseigner, entraîner sont mes principales activités mais je n'oublie pas le volet animation, tout aussi important selon moi !* » ■

## Sonia Da Silva, la perle du Konacker

Championne de France Benjamine 2002 dans trois épreuves d'athlétisme, Sonia Da Silva réussira-t-elle à rééditer son exploit en 2003 ? La jeune fille, âgée de 13 ans et domiciliée à Lommerange, possède un talent inné et un potentiel inestimable. Son club, l'Union Athlétique Konacker Hayange, l'a bien compris et l'encourage tout au long de l'année, lors de ses entraînements et des différentes compétitions. La jeune athlète bénéficie également du soutien inconditionnel de son entraîneur, Dominique Dostert, de ses parents et de ses grands frères, Alexandre et Jonathan. Lancer de poids, saut en longueur, 50 mètres haies, rien n'arrête Sonia Da Silva, remarquable d'énergie et de volonté lorsque l'épreuve impose de se surpasser. La Championne de France benjamine 2002 remettra son titre en jeu à l'automne prochain, aux Pointes d'Or. « *Mais avant, d'autres épreuves m'attendent en Lorraine, annonce la jeune sportive. Je sais déjà qu'il me faudra beaucoup de concentration et d'entraînement pour accomplir un parcours sans faute !* » ■





## Résidence d'auteur

# La musique des mots, la mémoire de la Vallée

*L'auteur lorrain Jean-François Patricola prépare un recueil de nouvelles sur l'histoire de la Vallée de la Fensch.*

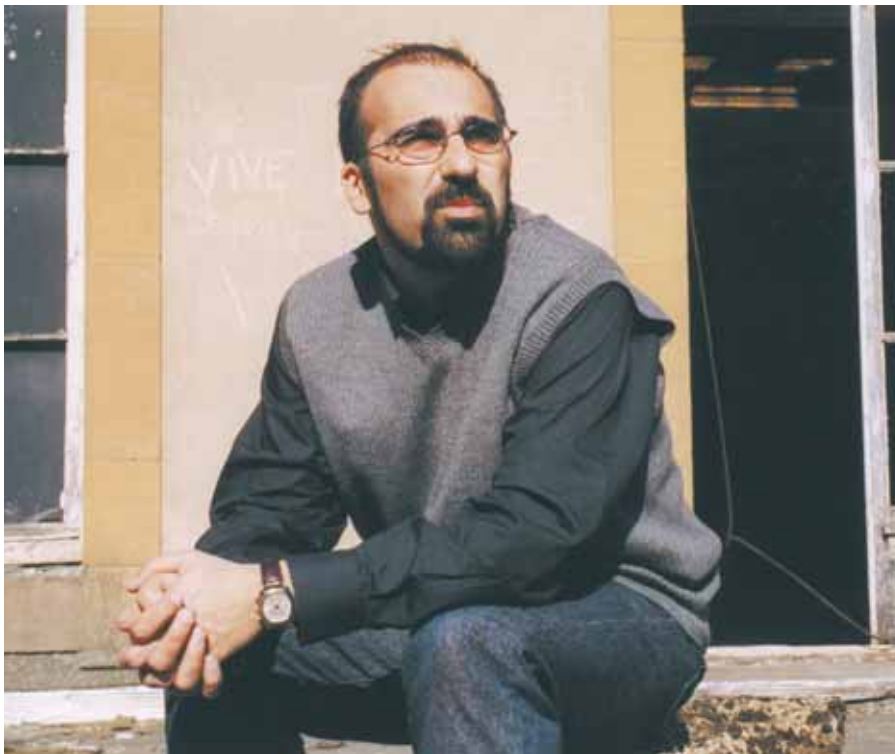
Fils de l'immigration italienne et sicilienne en Lorraine, Jean-François Patricola (33 ans) est depuis le mois d'avril en résidence d'auteur à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Il y prépare un ouvrage littéraire, un recueil de nouvelles mi-romancées mi-réalistes, qui tirera sa source de l'histoire de la vallée depuis 1850 jusqu'à nos jours. Il effectue actuellement des repérages, rencontre des personnages locaux, écoute leur témoignage, se documente sur le net. « *Je picore ça et là des informations qui passeront ensuite au tamis de la création* » explique l'auteur, qui a préféré quitter le corps enseignant de l'Université pour mieux se consacrer à sa passion. À partir de septembre, Jean-François Patricola participera à des rencontres débats, des ateliers de lecture et d'écriture, des expositions dans les bibliothèques et médiathèques du Val de Fensch. « *Les gens doivent bénéficier d'un retour direct et physique de mon travail* » estime-t-il. C'est au nom de cette interactivité que le manuscrit de l'auteur, probablement achevé au premier

semestre 2004, sera d'abord soumis à un panel de lecteurs (dans les bibliothèques et clubs de lecture) avant publication.

clichés ensoleillés de carte postale. Il croit à la force du verbe, aux rondeurs des voyelles, au crissement des consonnes. Convictions et

persuasion passent chez lui par une « mise en musique » des mots et un cisèlement minutieux des phrases. Jean-François Patricola est, selon *La Voce\**, un perfectionniste de l'expression et un amoureux de la forme. « *Depuis plusieurs années, mes écrits sur la Lorraine peuplent mes tiroirs. Je ressens à présent le besoin de les exhumer. L'industrie du Val de Fensch est pour moi comme un berceau. C'est un terreau riche de possibilités littéraires, une véritable source d'inspiration. La vallée industrielle vit peut-être ses derniers soubresauts. J'aimerais contribuer à conserver sa mémoire et son*

*identité...* » Jean-François Patricola et la Communauté d'Agglomération étaient somme toute faits pour se rencontrer. La sauvegarde du patrimoine avec notamment le haut fourneau n°4 à Uckange et le Château de Wendel – n'est-elle pas un pilier du projet communautaire ? ■



## Un tribut à ses racines

Jean-François Patricola a déjà publié plusieurs recueils de poésie. Comme un tribut à ses racines, il s'est ingénié à traduire chants et poèmes de Sicile, soucieux de transmettre une image sans complaisance, loin des



### De Jean-François Patricola

Sicules (Editions Alidades, Thonon-les-Bains 1997),

Venelles-éternelles (Editions Raphaël de Surtis, Cherves 2000),

Amour et jalousie (Editions Alidades, Thonon-les-Bains 2000),

Le cueilleur de ruines et autres récits poétiques (Editions Raphaël de Surtis, Cherves 2002)

Tous ces ouvrages sont en version bilingue.



Le courrier des lecteurs...  
... est toujours  
à votre disposition.



Aussi, n'hésitez pas à nous faire part  
de vos questions ou suggestions !

Écrivez-nous à :

Communauté d'Agglomération  
du Val de Fensch  
" Courrier des lecteurs "  
1, rue de Wendel - BP 20176  
57705 HAYANGE CEDEX

ou par e-mail à : [info@agglo-valdefensch.fr](mailto:info@agglo-valdefensch.fr)  
(en précisant dans l'objet " Courrier des lecteurs ").

# LE GUEULARD s'éclate

mai/juin 2003

- PRINTEMPS DANS LA RUE** (*spectacles de rue*)  
à partir de 11h Dimanche 18 mai  
en plein air à HAYANGE
- NINOS BONITOS** (*musique cubaine*)  
à 21h Samedi 31 mai  
Salle Fortuné Debon à NEUFCHÉF
- ZIC AZIMUTS** avec **TEX'O, FAHEM et HURRICANE**  
à 20h30 Vendredi 6 juin  
Molitor à HAYANGE

Agenda

Association PAVE  
Scène Conventionnée :  
Scène de Musiques Actuelles  
du Val de Fensch

Renseignements :  
03 82 85 17 44  
<http://gueulard.free.fr>

paVe  
association

Billets en prévente à :  
Billetec (FNAC, NUGGETS,  
CARREFOUR...),  
Ticketnet (VIRGIN, AUCHAN)  
et à l'association PAVE



## Algrange - Fameck - Florange - Hayange Knutange - Neufchef - Nilvange Ranguevaux - Serémange-Erzange - Uckange

*Les dix communes du Val de Fensch présentées tour à tour  
dans un beau livre référence tout en couleur*

- 144 pages sur papier 170 g. couché
- Cahiers cousus au fil
- Reliure cartonnée sous jaquette couleur pelliculée
- 10 vues aériennes en pleine page
- Près de 200 photos dont plus d'une vingtaine en pleine et double page
- Texte de Michel Printz / Photographies de Pascal Kwiatkowski

Disponible à : Plein Ciel / Cultura / Fnac / Hisler-Even / Virgin  
Leclerc / Cora / Maisons de la Presse / ou directement auprès de l'éditeur



### BON DE COMMANDE

à retourner avec votre règlement à SERGE DOMINI EDITEUR - B.P. 80275 - 57108 THIONVILLE CEDEX

M./Mme : ..... Tél. : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....

vous prie de lui faire parvenir ..... exemplaire(s) du livre «Le Val de Fensch» au prix de 38 € soit :  
ci-joint un chèque libellé à l'ordre de SERGE DOMINI EDITEUR de ..... x 38 € = ..... €

Date et signature :

38 €  
Port gratuit

# RENCONTRES DE THÉÂTRE DE BAR

## SCENES AU BAR !

Soutenu par la  
Communauté  
d'Agglomération du  
Val de Fensch dans le  
cadre de sa politique  
culturelle

Trois jours au coin du zinc, les 7, 8 et 9 février 2003, avec des rencontres authentiques, de belles découvertes et des émotions mélangées pour la 2<sup>e</sup> édition de ces rencontres de Théâtre de Bar initiées par l'association **Polar sur la Ville**. D'un bout à l'autre de notre vallée, à **Florange, Hayange, Marspich, Nilvange ou Serémange-Erzange**, sur les planches de fortune au milieu des bistrotts (à la Bascule ou au Gueulard, à l'Euro-Bar ou au Café du Centre, à la Passerelle ou au Café des Amis), près de 750 personnes se sont laissées gagner par la magie des mots et l'ivresse des corps. Un accordéon dans le soir, une marionnette en équilibre sur un bout de bar, un verre, un regard, un sourire, une larme... Pour tous ceux qui n'y étaient pas cette année, découverte en images de ces moments de rire, de poésie, de tendresse et d'intense jubilation.

En attendant l'année prochaine...

Les cafetiers et toutes les personnes intéressés par Scènes au Bar peuvent joindre l'association **Polar sur la Ville** en écrivant à :

**Polar sur la Ville**  
3, rue de Champagne  
57190 FLORANGE

ou par e-mail :  
[polarsurlaville@wanadoo.fr](mailto:polarsurlaville@wanadoo.fr)